

les principales causes

Le piétin est lié à l'irritation du pied que cause une accumulation de terre et de fumier. Mais il est provoqué par une bactérie bien spécifique (*D. nodosus*) entretenue et transmise par plusieurs brebis porteuses saines. Cette bactérie ne survit pas dans le milieu extérieur, sauf dans les sols neutres ou alcalins et les prairies richement fertilisées : attention à certains sols contaminés !

traiter les brebis malades

Il n'est pas souhaitable de garder les brebis atteintes de lésions chroniques graves. Il y a une part génétique dans la sensibilité des animaux à l'infection. L'élimination de ces brebis permet d'améliorer la résistance globale du troupeau.

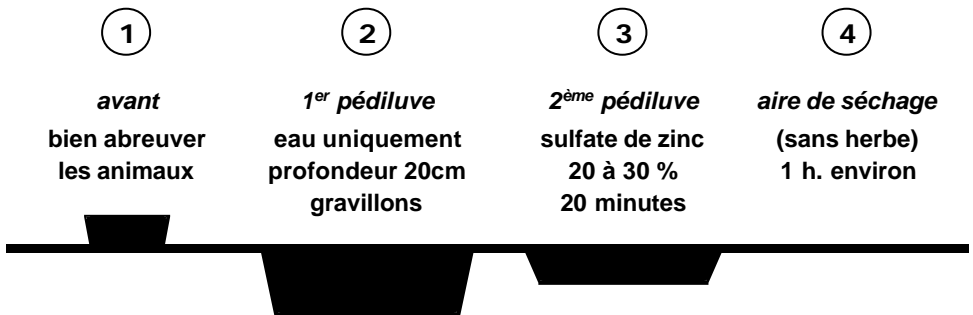
Les autres animaux atteints devront être soigneusement parés. En l'absence de pédiluve, il est nécessaire de traiter avec un antibiotique en spray ou par injection. Enfin, le vaccin permet d'accélérer la guérison.

la prévention : parage, pédiluve et vaccination

La prévention passe par l'entretien régulier des onglons de tout le troupeau : parage.

Le pédiluve permet de réaliser le traitement local des onglons de tout un troupeau. Il est à utiliser en prévention et en traitement, ainsi qu'après le parage.

En fait il faut deux grands pédiluves : le premier pour nettoyer les pieds des animaux, le second pour le traitement au sulfate de zinc. De plus, toujours bien abreuer les animaux avant le passage, car assoiffés, ils peuvent boire une grande quantité du produit de traitement et être intoxiqués.



Enfin, lorsqu'il y a eu une infection récente, que les animaux doivent être mélangés à des cheptels infectés (au cours de la transhumance par exemple), ou qu'ils sont amenés à pâturer sur des sols porteurs de la maladie, il est fortement recommandé de vacciner.